



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacances

La demande d'avis introduite le 10 juillet 2023 par la Ministre de la Culture et du Sport, de l'Emploi et des Médias, sur un projet d'arrêté du Gouvernement 'modifiant l'arrêté du Gouvernement du 19 octobre 2017 portant exécution du décret du 23 janvier 2017 visant à promouvoir le tourisme en ce qui concerne les conditions générales et spécifiques d'exploitation pour les établissements d'hébergement touristique ainsi que leur classification', portant le numéro 74.054/2/V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 août 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.